

Colloque International de Yaoundé

Thème :

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la dynamique de l'intégration régionale en Afrique



Organisé par le

*Département de l'Intégration et de la Coopération pour le Développement
de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)*

Yaoundé, les 23, 24 et 25 novembre 2021 ;

Cadre: Amphithéâtre 250 de l'IRIC

Appel à communications

○ Argumentaire

La problématique de l'intégration régionale constitue l'un des aspects majeurs de la science des relations internationales africaines depuis la grande période des décolonisations des années 60 (Coulibaly, 2006 ; Gbaguidi, 2013 ; Gazibo, 2007 ; Mandjem, 2019). Largement portée par un esprit mimétique, adossée au « modèle européen » d'intégration régionale (Lequesne et Smith, 1997 ; Vennesson et Sindjoun, 2000), cette problématique s'est matérialisée par un foisonnement de regroupements interétatiques et d'accords de libre-échange dont les formes et les effets ont souvent varié d'une situation à une autre (Bekolo-Ebe, 2000 ; Adedeji, 2002 ; Hugon, 2003). En effet, de l'OUA (1963) à l'Union africaine (2002), du Plan d'action de Lagos (1980) au NEPAD (2001) en passant par le Traité d'Abuja (1991), et en considérant l'aménagement géographique des différentes Communautés économiques régionales (CER), on note que l'adhésion à ces différents projets d'intégration en Afrique a été la traduction d'une aspiration plus large à l'intégration continentale, avec pour repères historiques les différents mouvements panafricains pour les valeurs partagées, l'autonomie collective du continent et son indépendance économique (Gana, 2014 ; Saurugger, 2010). C'est justement dans cette dynamique que s'inscrit le lancement, en janvier 2021¹, de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont les racines remontent justement au Plan d'action de Lagos ou au Traité d'Abuja (1991) susmentionnés, ainsi que son inscription dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

¹L'entrée en vigueur initiale remonte tout de même au 1er juillet 2020. Elle a été reportée au 1er Janvier 2021 en raison de la pandémie du Coronavirus.

Toutefois, la ZLECAf a été lancée à l'occasion de la 10ème Conférence extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), en mars 2018 à Kigali au Rwanda. À ce jour, 54 des États membres de l'UA, dont le Cameroun, sont signataires de l'Accord établissant la ZLECAf et 36 ont déposé leurs instruments de ratification.

Destinée à dynamiser le commerce intra-africain (en agissant sur les politiques et tarifs douaniers, et en accroissant les conditions préférentielles entre ses membres) d'une part, et à accélérer une meilleure insertion de l'Afrique dans le commerce mondial (Ben Achour R. et al., 2019) d'autre part, la ZLECAf est la traduction d'une vision ambitieuse des États africains à matérialiser les efforts de convergence et d'intégration entrepris par les différentes Communautés économiques régionales.² Elle vise ainsi, non seulement à créer un marché unique continental des biens et services, mais aussi à établir une libre circulation des opérateurs économiques, avec dans l'orbite la mise place d'une union douanière en 2022 et d'une communauté économique africaine d'ici 2028 (Jacquemot, 2019 ; UA, 2019 ; Ben Achour R. et al., 2019). Autant dire que la ZLECAf constitue un projet d'espoir pour l'intégration africaine, puisque l'accord qui l'établit s'est montré attentif à l'articulation entre les déterminants matériels et immatériels de l'intégration continentale.

Seulement, bien qu'il soit prématuré de porter une évaluation objective sur l'impact de la ZLECAf dans l'accélération du projet d'intégration africaine, on peut noter que le contexte de lancement de cette zone de libre-échange reste marqué par de nombreuses pesanteurs dont les effets pourront s'avérer dommageables pour la réalisation des objectifs généraux de l'accord qui l'institue. En dehors de la volonté politique des dirigeants africains, les conflits, le terrorisme jihadiste, la criminalité transfrontalière, la pluralité des devises monétaires en Afrique et la pluralité des CER sont quelques-uns de ces obstacles qui peuvent handicaper sérieusement la réalisation des objectifs de la ZLECAf, et donc son projet d'intégration continentale (Blanchard, 2019). Raison pour laquelle une réflexion importante mérite d'être menée pour servir, à la fois, d'outil d'aide à la décision et d'instrument d'analyse stratégique pour les choix d'actions et les stratégies opérationnelles susceptibles de faciliter la réalisation des ambitions de cet important accord.

Ce colloque entend ainsi mettre en débat la contribution de la ZLECAf au processus de structuration, de (re) dynamisation, d'accélération et de développement de l'intégration régionale africaine. Son objectif est de croiser les regards entre universitaires et praticiens, afin de mieux analyser les repères théoriques et les leviers pratiques de la mise en place de cette zone, d'en évaluer les chances de réussite ainsi que l'impact potentiel dans le parachèvement du projet d'intégration continentale africaine.

○ Démarche scientifique

L'avènement de la ZLECAf vient renouveler le débat scientifique sur les intégrations régionales comme modalité d'aménagement de la mondialisation (Van Hamme, 2014) et, plus spécifiquement pour l'Afrique (Gbaguidi, 2013), comme registre efficace de résistance à la violence du processus de mondialisation porté aujourd'hui par l'Occident et l'Asie (Richard et Zanin, 2007). Plus largement, la question n'est pas nouvelle pour les sciences sociales, puisqu'il existe une littérature assez abondante sur les dynamiques d'intégration à l'échelle du monde. Certaines des analyses, fustigeant les discours laudateurs sur la mondialisation, expliquent les intégrations régionales par la persistance des « distances » dans les échanges commerciaux entre diverses parties du monde (Crozet et Lafourcade, 2009 ; Hugon 2003)

²L'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marche commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

et se montrent très critiques à l'égard de cette mondialisation, accusée d'être porteuse de déséquilibres internationaux (Hettne et Soderbaum, 2000 ; Gana et Richard, 2014). D'autres, plus souvent spécialisées à des régions précises (Oyeyide et al., 1997 ; Dabene, 2009 ; Taillard, 2004) s'emploient à analyser l'intégration dans le registre des coûts et avantages (Hugon, 2002 ; Baldwin, 1992), avec un accent sur les capacités institutionnelles des organisations en charge de la conduite des politiques d'intégration (Park et al., 2010 ; Mayda et Steinberg, 2006 ; Nwatchock, 2018).

Dans le cas spécifique de l'Afrique, lorsque la question de l'intégration ne se pose pas en termes économiques et commerciaux (Bekolo-Ebe, 2001 ; Hugon, 2003 ; Diagne, 2006), c'est sous les angles de la « puissance » et de l'action collective que les sciences sociales tentent de l'interpréter. Ainsi, alors que Darracq d'abord, et Guy Mvelle ensuite, analysent la gouvernance du processus d'intégration continentale sous le prisme d'une constante articulation entre logique de puissance et actions collectives (Darrack, 2011 ; Mvelle, 2013), Pascal Venesson et Luc Sindjoun s'attèlent à objectiver la posture « unipolaire » du chemin de l'intégration, en se focalisant sur l'Afrique australe où un certain « réalisme structurel » permet à l'Afrique du Sud de déterminer la trajectoire de l'intégration sous-régionale (Vennesson et Sindjoun, 2000). D'autres auteurs dépassent cette vision et notent que l'intégration africaine se fait au rythme d'une « polarisation de l'espace » (Hugon, Briand et Blanc, 2003), avec deux pôles principaux tirés par le Nigeria en Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Sud en Afrique australe. Leur réflexion déplore la persistance de nombreuses « zones peu polarisantes », en dépit de l'existence de « grands pays » comme le Cameroun en Afrique centrale, de la Côte d'Ivoire au sein de l'UEMOA, de l'Éthiopie et du Kenya en Afrique orientale –EAC. Quoi qu'il en soit, ces auteurs mettent en avant les différents éléments qui facilitent l'intégration, avec en prime la généralisation des zones de libre-échange (ZLE) ou simplement des unions douanières, capables de porter des politiques tarifaires et non-tarifaires préférentielles (Lagadec, 2002).

C'est justement ici que naît l'intérêt d'une réflexion sur l'apport de la nouvelle ZLECAf au processus d'intégration régionale africaine, notamment parce qu'elle vient renouveler le questionnement sur le choix continental de l'intégration par le marché. En quoi ce choix du « marché » pourrait-il être producteur de « sens » dans le parachèvement du projet d'intégration africaine ? Quelles limites possibles (y compris culturelles) peuvent lui être opposées et comment les contourner sur le plan opérationnel ?

Ce questionnement donne ainsi l'occasion aux participants à ce colloque de convoquer, d'une part, une approche pluridisciplinaire, visant à analyser la ZLECAf comme variable de production d'un « sens » politique dans la construction et la consolidation du projet d'intégration continentale africaine. Ceci passe notamment à travers un regard sur le choix du rythme et de l'échéancier proposé par les textes fondateurs de cette zone, et un autre regard sur le choix opérationnel d'une institutionnalisation « à l'immédiat », vraisemblablement synonyme d'une affirmation de la « maturité » africaine pouvant autoriser un saut dans la mise en place de cette zone. D'autre part, ce colloque tentera d'évaluer les enjeux de la mise en route de la ZLECAf dans la dynamique d'intégration régionale africaine, en restant attentif aux contraintes diverses telles que la persistance de nombreux tarifs extérieurs préexistants, la diversité de CER non consolidées, les politiques de puissance des Etats membres, la survivance de nombreux régimes de change et de nombreuses monnaies concurrentes, le dialogue entre plusieurs régimes juridiques ; en particulier avec le système OHADA, les barrières politiques (frontières et souveraineté), les conflits et autres menaces à la paix, etc.

Par ailleurs, le colloque reviendra sur les effets d'interconnexion entre le contexte régional de mise en œuvre de ce projet et l'environnement international. A cet effet, il entend éclairer les rationalités des acteurs, les contraintes et perspectives en termes de gains ou de pertes inhérents à l'implication des grands acteurs du système économique mondial tels que l'OMC, l'Union Européenne (APE), les grandes puissances mondiales ainsi que les pays émergents. En même temps, il s'agira d'envisager des analyses croisées sur les effets que pourraient induire une gouvernance efficace de la ZLECAf sur le processus d'intégration régionale, en particulier les secteurs relatifs à l'autonomisation des institutions communautaires, la hiérarchie entre les normes communautaires et nationales, la libéralisation du

commerce intra régional, l'harmonisation des CER, l'autonomisation des mécanismes de financement de l'intégration, la promotion de la paix et de la sécurité. Enfin, il sera davantage question de revenir sur d'autres aspects de la gouvernance tels que le régime de règlement des différends de la ZLECAf, ses capacités à assurer la digitalisation et la numérisation des procédures, sa vie budgétaire et sa prise en compte de l'éthique dans la surveillance du commerce en Afrique.

Ce sera donc l'occasion de convoquer plusieurs approches scientifiques (science politique, économie, droit, sociologie, histoire, etc.), avec des apports de praticiens dont l'expérience opérationnelle pourra contribuer à éclairer davantage sur la pertinence du lancement de cette zone et sa portée réelle sur le processus d'intégration africaine.

○ Axes de réflexion

Nous encourageons les contributeurs à faire des propositions de communication suivant les axes ci-après :

1. *Débats scientifiques sur la ZLECAf et l'intégration régionale africaine*

- Les outils théoriques d'analyse et d'évaluation de l'intégration régionale ;
- Les fondements juridiques et économiques de l'intégration africaine ;
- La ZLECAf et le système commercial multilatéral ;
- La ZLECAf : pour une transformation structurelle inclusive de l'Afrique ;
- La ZLECAf à l'épreuve des réformes institutionnelles de l'UA et des CER ;
- État des lieux et logiques d'adhésion à la ZLECAf (calculs stratégiques respectifs);
- La trajectoire historique du projet d'intégration africaine : les ZLE, les CER, les Unions douanières ;
- Le marché, l'économie et la politique : quel(s) levier(s) pour une intégration maîtrisée en Afrique ?
- Puissance, polarité ou action collective : quelle dynamique autour de la ZLECAf ?

2. *Opérationnalisation de la ZLECAf : Contexte, contenus et contraintes*

- Le contenu des textes et domaines d'activités-cibles ;
- L'intégration par le marché et les défis sécuritaires en Afrique ;
- La ZLECAf et la diversité des régimes juridiques en Afrique : harmoniser ou cohabiter ?
- La ZLECAf et la diversité des CER africaines : une intégration à plusieurs vitesses ?
- La ZLECAf, l'intégration africaine et les contraintes politiques (souveraineté, frontières, volonté politique, rivalités stratégiques, querelles de leadership, les capacités de production économique, le développement des infrastructures régionales, etc.) ;
- La ZLECAf et les APE : comment gérer les régimes de préférences douanières ?
- La ZLECAf et la (re) dynamisation de la diplomatie économique africaine ;
- La ZLECAf et l'économie des ressources naturelles ;
- La ZLECAf et la gouvernance des rapports public-privé en Afrique ;
- Quelles règles d'origine pour l'opérationnalisation de la ZLECAf ?
- La politique d'investissement de la ZLECAf ;
- La politique de concurrence et les logiques de spécialisation de la ZLECAf ;
- La ZLECAf et les mesures de défense commerciale.

3. *La ZLECAf et l'environnement extérieur*

- Du régional au global : les défis d'un dialogue entre la ZLECAf et l'OMC ;
- Gouverner avec les puissances commerciales mondiales : la ZLECAf face à l'Europe, la

- Chine et l'Amérique du Nord ;
- La ZLECAf et le commerce avec les économies émergentes ;
- La ZLECAf et les préférences douanières bilatérales : quelle hiérarchie des valeurs ?

4. **La gouvernance de la ZLECAf pour une intégration régionale maîtrisée**

- L'impact de la suppression des barrières tarifaires et non-tarifaires sur l'intégration régionale africaine ;
- La ZLECAf et les défis de la digitalisation et du commerce électronique ;
- La transparence des procédures commerciales au sein de la ZLECAf ;
- Le système de mobilisation des fonds au sein de la ZLECAf ;
- Le régime de règlement des différends au sein de la ZLECAf ;
- L'éthique commerciale et la protection des secteurs vulnérables en Afrique ;
- Le régime de sanctions des dérives budgétaires des membres de la ZLECAf.

○ Modalités de participation

Les communicateurs ont la possibilité d'inscrire leurs travaux dans l'un des axes déclinés ci-dessus pour développer un des sous thèmes en français ou en anglais. Ils sont invités à soumettre un résumé de deux pages maximum (en *fichier word*, Police : **Times New Roman 12, interligne 1.5** ; comprenant: le **titre de la communication, la problématique, les méthodes de recherche, les théories mobilisées, les résultats attendus et les mots clés**).

La proposition de communication devra également indiquer **les noms et prénom(s) de l'auteur (e) ou des auteurs (e)s, leur statut académique ou professionnel et leur affiliation institutionnelle**.

Les Universitaires, Chercheurs ou Professionnels intéressés par l'un des aspects de cet appel à communications peuvent soumettre une proposition de communication simultanément aux trois (03) adresses suivantes :

ousmanou.nwatchock@yahoo.com ; nebaridley@gmail.com ; youssefkary@gmail.com

Les résumés des communications doivent parvenir au secrétariat technique par voie électronique aux adresses indiquées, au plus tard le 30 juin 2021 à 23h59 (GMT+1).

○ Calendrier

- **Date de publication de l'appel : 28 mai 2021**
- **Date limite de soumission des résumés : 30 juin 2021**
- **Date limite de soumission des articles : 30 août 2021**
- **Date de réponse aux auteur(e)s : 15 septembre 2021**
- **Date du colloque : 23-25 novembre 2021**

NB: L'IRIC se réserve le droit de sélectionner certaines communications pertinentes et proposer un numéro thématique de la **Revue Camerounaise d'Études internationales (RCEI)**. Les auteur(e)s des communications sélectionnés seront informé(e)s par voie de courriel en temps opportun après le colloque..

Comité d'organisation

Supervision générale :

Pr. Adolphe Minkoa She, Recteur de l'Université de Yaoundé II.

Coordination du colloque :

- Monsieur Daniel Urbain Ndong, Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun.
- Pr. Stéphane Ngwanza, Directeur Adjoint en charge des Etudes de l'IRIC.

Comité scientifique :

1. Président: Pr. Luc Sindjoun, Université de Yaoundé II.

2. Vice-Presidents:

- Pr. Christopher Isike, Université de Pretoria, Association Africaine de Science Politique (AASP) ;
- Pr. Jean Emmanuel Pondi, IIRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Eddy Maloka, Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP-UA) ;
- Pr. Thomas Meszaros, Institut International pour la Francophonie, Lyon ;
- Pr. Christian Lequesne, Sciences Po CERI ;
- Pr. Yves Surel, Université de Paris 2 Panthéon-Assas ;
- Pr. Alain Ondoua, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Cheryl Hendricks, Africa Institute of South Africa (AISA) ;
- Pr. Désiré Avom, Université de Yaoundé II ;
- Dr. Vera Songwe, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Addis Abeba .

3. Membres:

- Pr. Mamoudou Gazibo, Université de Montréal ;
- Pr François David, Université du Littoral Côte d'Opale, France ;
- Pr. Saibou Issa, Université de Maroua ;
- Pr. Augustin Loada, Université de Ouagadougou II ;
- Pr. Alain Didier Olinga, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Nadine Machikou Ngameni, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Ferdinand Adama Kpodar, Université de Lomé ;
- Pr. Victor-Emmanuel Bokalli, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Georges Nzongola Ntalaja, Université de Caroline du Nord ;
- Pr. Tukumbi Lumumba Kasongo, Cornell University;
- Pr. Jean Njoya, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Pierre Moukoko Mbonjo, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Mahaman Sanoussi Tidjani alou, Université Abdou Moumouni de Niamey ;
- Pr. Oumarou Narey, Université Abdou Moumouni de Niamey ;
- Pr. Janvier Onana, Université de N'Gaoundéré ;
- Pr. Bakary Camara, Université de Bamako ;
- Pr. André Tioumagneng, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Diop Alioune Badara, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- Pr. Joseph-Vincent Ntuda Ebode, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Jean-Louis Atangana Amougou, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Jean-Claude Tcheuwa, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Brusil Miranda Metou, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Fred Eboko, Directeur de Recherches, IRD France ;
- Pr. Patrick Abane Engolo, Université de Yaoundé II ;

- Pr. Pierre Fabien Nkot, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Guy Mvelle, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Wullson Mvom Ela, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Auguste Nguelieutou, Université de Douala ;
- Pr. Germain Ntono Tsimi, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Paul Elvic Batchom, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Hygin Kakai, Université d'Abomey Calavy ;
- Pr. Joseph Keutcheu, Université de Dschang ;
- Pr. Patrice Samuel Aristide Badji, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- Pr. Abdou Rahmane Thiam, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- Pr. Gabriel Eba Ebe, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Claude Abe, Université Catholique d'Afrique Centrale ;
- Pr. Augustin Kongatoua Kossonzo, Université de Bangui ;
- Pr. Georges Mulumbeni M., Université de Lubumbashi ;
- Pr. Gérard Eloko Eya Matangelo, Université de Kinshasa ;
- Pr. Papa Samba Ndiaye, Université Gaston Berger, Saint-Louis ;
- Pr. Moïse Yanou Tchinkangong, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Cyrille Monembou, Université de Yaoundé II ;
- Pr. François Colin Nkoa, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Christopher Nsoh, Université de Yaoundé II ;
- Pr. Armand Leka Essomba, Université de Yaoundé I ;
- Pr. Boniface Bounoung Fouda, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Chantal Pélagie Belombo, Université Catholique d'Afrique Centrale ;
- Pr. Stéphane Monney Mouandjo, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Félicité Owona Mfegue, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Emmanuel Wonyu, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Abdoul-Aziz Yaouba, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Rémy Mbida Mbida, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Pr. Maurice EnguelegueIE, IDEA, Addis Abeba ;
- Pr. Jean-Paul Mbia, Université de Yaoundé II.

Direction scientifique :

Pr. Yves Paul Mandjem, *Chef de Département de l'Intégration et de la Coopération pour le Développement.*

Secrétariat technique :

- Dr. Mireille Manga Edimo, Epse Ewangué, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Jean Kenfack, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Manfred Kouty, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Julien Bokilo Lossayi, Université Marien Ngouabi ;
- Dr. Max Sinclair Mbida Onambebe, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Apollinaire Foula Damna, Université de Maroua ;
- Dr. Christel Franck Afom Ndong, Université de Yaoundé II ;
- Dr. Antang Yamo, Université de Yaoundé I ;
- Dr. Patrice Moundounga Mouity, Université Omar Bongo ;
- Dr. Henri Ludovic Mboha Nyamsi, Université de Yaoundé II ;
- Dr. Marthe Eyango, épouse Assira, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Melvis Ndiloseh, , IRIC-Université de Yaoundé II ;

- Dr. Patrice Libong Badjan, Copil/CERs/Ac ;
- Dr. François-Xavier Elong Fils, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Nabil Ndikey Njoya, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Ousmanou Nwachock à Birema, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Samuel Nguembock, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Neba Ridley Ngwa, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Kary Youssoufou Ngamondi, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- M. Patrice Bigombe Logo, Société Camerounaise de Science Politique (SOCASP) ;
- Dr. Expédit Olougou, Université d'Abomey Calavy ;
- Dr. René Bidias, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Louis Baasid Sockzo, Université de N'Gaoundéré ;
- Dr. Eugène Arnaud Yombo Sembe, Université de Yaoundé II ;
- Dr. Alex Mindja, Université de Yaoundé II ;
- Dr. Jimmy Yab, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Julien Fils Ekotto Ekotto, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Alain Sauter Elong Eba, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Rodrigue Tasse, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Stéphane Mbono, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Etienne Bassa Bata, Université de Yaoundé II ;
- Dr. Aline Zobo, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Mariette Edimo Mbo'o, IRIC-Université de Yaoundé II ;
- Dr. Toussaint Kounouho, Fondation Konrad Adenauer ;
- Dr. Oswald Padonou, Association Béninoise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (ABESS) ;
- Dr. Auguste Binam, Université de Yaoundé II ;
- Dr Guy Mbega, IRIC-Université de Yaoundé II.

Bibliographie indicative

- **Adedeji A.**, *History and prospects for regional integration in Africa*, Document présenté à la troisième réunion du Forum pour le développement en Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie), 3-8 mars 2002.
- African Union (2013). *Action plan for boosting intra-African trade*. Available at www.au.int/web/sites/default/files/newsevents/pressreleases/26498-pr-action_plan_for_boosting_intra-african_trade_f-english.pdf.
- AfDB (African Development Bank), AU (African Union) & ECA (Economic Commission for Africa) (2013). *Assessing Regional Integration in Africa VI: Harmonizing Policies to Transform the Trading Environment*. Addis Ababa, Ethiopia.
- **Bach, D.**, *Regionalism in Africa. Genealogies, Institutions and Trans-State Networks*, Abingdon, Routledge, 2016.
- **Bach, D.**, Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala, 1998.
- **Balassa, B.** *The theory of economic integration: an introduction*, Greenwood Press, 1961.
- **Bekolo-Ebe B.**, « L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contrastes et perspectives », *Mondes en développement*, n° 115-116, 2003/3, p. 81-88.
- **Ben Achour R. et al.**, « Le libéralisme économique en marche : la ZLECAf ou la voie africaine », *VigieAfrique*, Volume 2, numéro 3, Août 2019.

- **Blanchard S.**, « La Zlec lancée le 30 mai 2019, oui mais... ». Dossier thématique *Jeunes en Afrique*, 29 mai 2019, [en ligne], <https://p.dw.com/p/3JSMt>.
- **Chauvin E. et M. Géraud**, *Violences et régionalisation en Afrique centrale*, Belgeo, 2020.
- **Coulibaly S.**, « Regional integration and the persistent uneven spread of economic activities in developing areas », *Économie internationale*, n° 106, 2006/2, p. 5- 23.
- **Crozet M. et Lafourcade M.**, *La nouvelle économie géographique*. La Découverte, 2009.
- **Crozet M., Lafourcade M.**, *La nouvelle économie géographique*, Paris, La Découverte, 2009.
- **Darracq V.**, « Jeux de puissance en Afrique : le Nigeria et l'Afrique du Sud face à la crise ivoirienne », *Politique étrangère*, 2011/2 (Été), pp. 361-374.
- **Dabene O.**, *The Politics of Regional Integration in Latin America. Theoretical and Comparative Explorations*, New York, Palgrave Macmillan, 2009.
- **Delmas-Marty M.** (Dir.), *Critique de l'intégration normative. L'apport du droit comparé à l'harmonisation des droits*, Presses Universitaires de France, 2004.
- **Diagne A.**, « Politiques commerciales, intégration régionale et distribution des revenus au Sénégal », *Mondes en développement*, no 135, 2006/3, p. 101-129.
- **Diaw D. et Thi Anh-Dao T.**, « Intégration régionale et expansion du commerce sud-sud : le cas du Sénégal dans l'Uemoa », *Revue Tiers-Monde*, n° 199, 2009/3, p.627-646.
- **Dima Ehongo P.** « Chapitre IV. L'intégration juridique des économies africaines à l'échelle régionale et mondiale », in M. Delmas-Marty (Dir.), *Critique de l'intégration normative. L'apport du droit comparé à l'harmonisation des droits*, Presses Universitaires de France, 2004, p. 179-225.
- **Frankel Jeffrey A.** (dir.), *The Regionalization of the World Economy*, London, Chicago, Research Project, 1998.
- **Gana A. et al.**, *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala, 2014.
- **Gana A. et Richard Y.**, « Introduction. Pourquoi parler de l'intégration régionale dans le monde aujourd'hui ? », in A. Gana et al., *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala, 2014, p. 11-20.
- **Garcin T.**, *Les grandes questions internationales depuis la chute du Mur de Berlin*, 2^e édition, Paris, Economica, 2009.
- **Gazibo, M.**, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007.
- **Gazibo, M. et Thiriot, C.** (Dir.), *La politique en Afrique. Etats de débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009.
- **Gbaguidi O. A.**, « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », *Techniques Financières et Développement*, 2013/2 (N° 111), p. 47-62.
- **Gbetnkom D.**, « Intégration régionale et potentialité commerciale dans la Cemap : une évaluation par le modèle de gravité », *Techniques financières et développement*, n°111, 2013/2, p.89-103.
- **Hettne B. et Söderbaum F.**, « Theorising the Rise of Regionness », *New Political Economy*, Vol. 5, n° 3, décembre 2000, p. 457-473.
- **Hugon Ph.** (éd.), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris, Karthala, 2002.
- **Hugon Ph.**, « Les économies en développement au regard des théories de la régionalisation »,

- Tiers-Monde*, Tome 43, n°169, 2002, p. 9-25.
- **Hugon Ph.**, « Les trajectoires comparées d'intégration régionale », in Ph. Hugon (Dir.), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*. Karthala, 2003, p. 103-163.
 -
 - **Isike, C.**, "Profit vs Public health: the crisis of liberal democracy and universal healthcare in Africa" *Inkanyiso: Journal of Humanities and Social Sciences*, 12(2), 2020, p. 263 - 267
 - **Jacquemot P.**, *Les dix enjeux de la zone de libre-échange africain*, Les dossiers WillAgri, 2019.
 - **Kouty, M.**, Trading costs in Africa: does international supply chain connectivity matter? *Journal of Economic Development*. 43(2), 2018, 85-102.
 - _____. Implementing the African Continental Free Trade Area (AfCFTA): The Effects of Trade Procedures on trade flows. *Research in Applied Economics* 13(1), mars 2021.
 - **Lagadec G.**, « Une union douanière : le choix historique », in E. Farvaque (dir.) *Intégration économique européenne. Problèmes et analyses*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2002, p. 33-56.
 - **Lawrence R. A.**, 1996, *Regionalism, Multilateralism, and deeper Integration*, Washington, Brookings Institution Press.
 - **Lequesne Ch. et Smith A.**, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures et Conflits*, n°28, 1997, p. 7-13.
 - **Madise D, Isike C.**, Ubuntu diplomacy: Broadening soft power in an African context, *J Public Affairs*, 2020;e2097. <https://doi.org/10.1002/pa.2097>
 - **Mandjem Y. P.**, « Indépendances Africaines et Relations Internationales : entre la création de l'Etat en Afrique et les mutations de la société internationale », *Revue Béninoise de Science Po (RBSP)*, Vol. 3, N° 1, 2019, p. 34 à 86.
 - **Mandjem Y. P.**, « Les groupes jihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide n° 27, 2020, p. 1-58*.
 - **Mashayekhi M. et Taisuke I.** (Dir.), *Multilateralism and Regionalism. The New Interface*, New York-Geneva, UNCTAD, 2005.
 - **Mayda A. M. et Steinberg C.**, « Do south-south trade agreements increase trade? commodity-level evidence from Comesa », *Unu-cris occasional papers*, n° 19, 2006.
 - **Mével. S. & Karingi, S.** (2012). *Deepening regional integration in Africa: A computable general equilibrium assessment of the establishment of a continental free trade area followed by a continental customs union*. Presented at the seventh African Economic Conference. 30 October to 2 November. Kigali.
 - **Mvelle G. et Zang L.** (dir.), *L'Union Africaine, quinze ans après*, Tomes I et II, Paris, L'Harmattan, 2017.
 - **Mvelle G.**, *L'Union Africaine face aux contraintes de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 2013.
 - **Nwatchock O.**, « Francophonie et médiation économique entre l'Asie et l'Afrique : quelles capacités ? », *Revue Internationale des Francophonies*, n° 10, février 2018, [En ligne].
 - **Olaitan, Z and Isike, C.**, "The Role of the African Union in Fostering Women's Representation in Formal Peacebuilding: A Case Study of Sierra Leone". *Journal of African Union Studies*, 8(2), 2019, p. 135 - 154.
 - **Oyeyide et al.**, *Regional integration and trade liberalization in sub-Saharan Africa*, CREA, 1997.

- OMC, *Les accords commerciaux régionaux, portail* (wto.org) www.wto.org/french/tratop_f/region_f/region_f.htm, 27 janvier 2021.
- **Park D. et al.**, « A New Multi-Dimensional Framework for Analyzing Regional Integration: Regional Integration Evaluation (RIE) Methodology », Asian Development Bank, *Working paper series on regional Integration*, n°49, 2010.
- **Richard Y.**, « Régionalisation, régionalisme et intégration régionale : concepts flous et nécessaire clarification », in A. Gana et al., *La régionalisation du monde.. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala, 2014, p. 21-43.
- **Richard Y. et TobelemZanin C.**, « La Russie et l'Europe : une intégration économique encore à venir ? », *Cybergéo. Revue européenne de géographie*, 2007.
- **Saurugger S.**, « Les origines du régionalisme », in S. Saurugger (dir.), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Presses de Sciences Po, 2010, p. 41-65.
- **Sindjoun L.**, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002.
- **Siroën J.M.**, *La régionalisation de l'économie mondiale*, Paris, La Découverte, 2000.
- **Slim A.**, « Intégrations, désintégrations et réintégrations en Europe de l'Est : les théories traditionnelles remises en question », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 28, 1997, n°4. p. 5-83.
- **Taillard C.** (dir.), *Intégrations régionales en Asie orientale*, Paris, les Indes savantes, 2004.
- Union Africaine, *Rapport de la quatorzième réunion du forum de négociation de la zone de libre-échange continentale africaine (FN/ZLECAF)*, 2019.
- UNCTAD (2019). *The Economic Development in Africa Report 2019: Made in Africa – Rules of Origin for Enhanced Intra-African Trade*. New York and Geneva.
- **Van Hamme G.**, « Régionalisme, intégration régionale et mondialisation : quelques éclairages sur un triangle complexe », in *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala, 2014, p. 45-57.
- **Venesson P. et Sindjoun L.**, « Unipolarité et intégration régionale : l'Afrique du Sud et la « renaissance africaine », *Revue française de science politique*, n°6, 2000, p. 915-940.
- **Union Africaine**, Document-cadre de l'Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons, 2015, Addis Abeba.
- United Nations Economic Commission for Africa, African Union & African Development Bank (2017). *Assessing Regional Integration in Africa VIII: Bringing the Continental Free Trade Area About*. Addis Ababa, Ethiopia.
- **Viner J.**, *The Customs Union Issue*, New York, *Carnegie Foundation for International Peace*, 1950.
- **Winters A. L.**, Regionalism versus Multilateralism, in R. E. Baldwin et al. (dir.), *Market Integration, Regionalism and the Global Economy*, Cambridge, Centre for Economic Policy Research, Cambridge UP, 1999, p. 7-52.
- **World Bank**, *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington 2020, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1559-1.
- World Bank (2020). *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1559-1.